

Demande de dommage et interet

Par disco, le 30/01/2012 à 21:01

Bonjour,

J'ai été victime d'un accident de la route. Un véhicule m'a percuté après avoir percuté 2 autres véhicules sur l'autoroute. Sa voiture à fait un tonneau, mais le conducteur a réussi prendre la fuite à pied. Je l'ai cependant vu, et j'ai pu l'identifié car celui ci à été retrouvé. J'ai porté plainte contre lui. Le conducteur n'avait pas d'assurance et conduisait à une vitesse excessive. L'audience arrive bientôt. Je compte demander des dommages et intérêts en me portant partie civile notamment pour la perte de jouissance de mon véhicule durant 1 mois et demi, mais aussi pour préjudice moral.

Cependant, je ne sait pas à quel montant demander ? Est ce que quelqu'un pourrait m'éclairer ?

Merci de votre aide.